
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 JUIN 1879.

Prorogation de la loi autorisant le Gouvernement à prohiber l'importation et le transit de pommes de terre de provenance suspecte (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. LE HARDY DE BEAULIEU.

MESSIEURS,

Pendant les années 1873, 1874 et 1875 les journaux américains, anglais et allemands furent encombrés de récits des dégâts énormes causés par un insecte jusqu'alors inconnu dans les parties habitées et cultivées de l'Amérique du Nord et qui, descendant des versants de montagnes rocheuses dans les plaines fertiles de la vallée du Mississipi, menaçait d'envahir tous les États de l'Union américaine.

Cet insecte que les entomologistes avaient déjà découvert et décrit plusieurs années auparavant et auquel ils avaient donné le nom de *Doryphora decemlineata*, s'attaquait exclusivement aux récoltes de pommes de terre qu'ils anéantissaient, disait-on, complètement en dévorant les feuilles de la plante au moment même où, sortant de terre, les pousses sont jeunes et tendres et n'ont encore produit aucun tubercule.

Les Allemands qui habitent en grand nombre les États occidentaux de l'Union américaine virent avec terreur et désespoir leurs champs de pommes de terre ravagés et dévorés; ils ne songèrent à prendre aucune mesure de défense ou de précaution.

(1) Projet de loi, n° 168.

(2) La section centrale, présidée par M. DE WÆL, était composée de MM. LEFEBVRE, LIPPENS, WASHER, VERBRUGGHEN, LE HARDY DE BEAULIEU et PETY DE TUOZÉE.

Leurs lettres reproduites dans les journaux de la mère-patrie faisaient une peinture lamentable et effrayante des dégâts causés par ces insectes qui leur paraissaient comme une nouvelle plaie d'Égypte, inaccessible à tout remède humain.

Cependant l'insecte se propageait et, traversant fleuves et rivières, se rapprochait de plus en plus des bords de l'Atlantique.

Dans l'intervalle, le cultivateur américain dont les récoltes n'avaient pas été plus respectées par le coléoptère vorace que celle de ses voisins allemands, avait, avec sa sagacité habituelle, étudié l'ennemi, ses mœurs, sa façon de se nourrir, de se propager et de se reproduire.

Il découvrit que le *Doryphora decemlineata*, sorte de petit hanneton, couleur orangé foncé, rayé de dix lignes noires dans le sens longitudinal de son corps, déposait ses œufs par petits groupes sous les feuilles des pommes de terre et sur aucune autre plante, sauf quelquefois sur certaines herbes sauvages qui n'existent que dans ces contrées; qu'au bout de quelques jours ces œufs, gros comme des têtes d'épingles, éclosaient et donnaient naissance à de petites larves d'une couleur blanc grisâtre et rayées en travers de points noirs formant lignes; que cette larve grossissait en dévorant la feuille sur laquelle elle se trouvait attachée; que, secouée légèrement, elle tombait sur le sol où elle devait périr d'inanition, sa conformation ne lui permettant pas de ramper sur la terre. Poursuivant son examen et appelant à son aide les entomologistes, il découvrait que la larve, au bout de dix à douze jours, atteignait son développement complet, tombait sur le sol dans lequel elle s'enfonçait pour devenir une chrysalide, de la couleur et de la grosseur d'une petite fève blanche.

Les colons allemands prétendaient et soutenaient que plusieurs générations de *Doryphoras* parfaits se succédaient chaque année; les Américains, au contraire, disent qu'il n'y a et ne peut y avoir qu'une seule génération de ce coléoptère, comme il n'y a qu'une seule génération du hanneton, son congénère; et ils soutenaient leur dire par ce fait que, détruisant toute la plante de la pomme de terre, une seconde génération d'insectes ne trouverait plus de feuilles pour y déposer ses œufs et où les larves puissent trouver leur nourriture.

De ces observations le cultivateur américain conclut, sans hésiter, que cet ennemi redoutable n'était pas invincible et il rechercha les moyens de le rendre inoffensif, sinon de le détruire complètement.

Et voici quelques-uns des remèdes qu'il découvrit et qui lui permirent de conserver des champs de pommes de terre parfaitement intacts à côté et même au milieu d'autres champs complètement ravagés de ses voisins moins vigilants et moins actifs.

Un seul toxique paraît agir efficacement sur la larve, c'est le vert de Paris, oxyde de cuivre fort connu dans le commerce. On l'emploie en poudre impalpable mélangée à l'eau ou à de la farine; il n'occasionne aucun dommage à la plante et tue promptement la larve. On doit s'en servir avec certaines précautions lorsqu'on le sème afin de n'en pas respirer une quantité qui pourrait être nuisible à la santé.

Un autre moyen également pratiqué, avec succès, dans les fermes amé-

ricaines, c'est celui de secouer les plantes de pommes de terre sur lesquelles se trouvent des larves en y passant et repassant avec une corde de laine ou de coton peu tordue, et de trois à quatre mètres de longueur; les larves tombent à terre et doivent y périr. On recommence cette opération tous les jours jusqu'à ce que toutes les larves nouvellement écloses soient tombées sur le sol, car la ponte de l'insecte ne se faisant pas en un seul jour, il y a des naissances successives qui durent pendant l'espace de huit à douze ou quinze jours. Deux enfants parcoururent plus de deux hectares en un jour.

Aujourd'hui les colons allemands emploient les mêmes moyens que leurs voisins américains et nous n'entendons plus parler des ravages ni des désastres causés par le terrible coléoptère.

Ce qui prouve que les remèdes employés sont efficaces et répondent à l'attente du cultivateur américain, c'est le prix des pommes de terre sur les marchés des grandes villes et notamment de New-York. Si le *Doryphora* avait été l'insecte destructeur tel qu'il nous a été représenté dans l'Exposé des motifs du projet de loi déposé à la Chambre, le 26 janvier 1875, et dans le rapport de la commission spéciale déposé par son rapporteur, l'honorable M. l'Serstevens, trois jours après, il est évident que l'on n'aurait plus pu cultiver la pomme de terre en Amérique depuis que ce coléoptère a envahi toute la région orientale des États-Unis jusqu'aux bords de l'Océan Atlantique.

« Cet insecte, disait l'Exposé, attaque les feuilles de la plante de la
» pomme de terre et la détruit complètement en quelques jours. Il se repro-
» duit plusieurs fois dans le courant de la même année, dans des propor-
» tions énormes. »

« Le fléau a déjà ravagé un grand nombre d'États de l'Amérique et, dans
» ces derniers temps, il s'y est propagé avec une rapidité effrayante. »

Le rapport, d'autre part, renchérit encore sur ces détails terrifiants :
« Ce projet, disait-il, se justifie par les raisons les plus graves. Aussi devons-
» nous savoir gré au Gouvernement de son empressement à demander à la
» Législature les moyens de combattre une invasion effrayante pour l'agri-
» culture et pour le pays entier. » Et plus loin : « L'Amérique peut nous
» montrer certaines contrées ruinées par l'invasion de cet insecte destructeur.
» Faut-il s'en étonner quand on sait que dans le cours d'un été favorable,
» un couple de *Doryphoras* peut produire soixante millions d'individus (1).
» (C'est M. Walsh qui l'atteste.)

» En Amérique, ces terribles ravageurs ont franchi, en six ans, 360 milles
» anglais : dans ces derniers temps, leur marche est devenue encore plus
» rapide. Aujourd'hui, il nous menacent. »

Qu'est-il advenu de ces prédictions sinistres ?

(1) Des critiques ont fait remarquer qu'une femelle de *Doryphora* pondant soixante millions d'œufs du millième seulement de son volume à elle, produirait soixante mille fois ce volume en quelques jours de temps et ils ont, non sans raison, révoqué en doute les observations du savant M. Walsh.

« Il ne s'est produit, dit l'Exposé des motifs du présent projet de loi, dans la situation créée à cette époque, par la propagation de l'insecte en Amérique, aucune modification qui pourrait engager l'administration à renoncer aux mesures de précaution qui ont été « appliquées » à la suite de cette loi. »

Nous ne pouvons être d'accord sur ces points avec l'Exposé des motifs : plusieurs faits considérables auraient dû, à notre avis, modifier l'opinion de l'administration depuis la présentation du premier projet de loi en 1875.

A cette époque, le pays, qui n'est pas tenu d'être à tout instant au courant de toutes les découvertes entomologiques du monde entier, ni de suivre les discussions de tous les savants, se trouvait devant l'inconnu et l'administration ne pouvait être sérieusement blâmée de prendre des mesures de précaution, fussent-elles inutiles ou superflues. Mais depuis quatre ans on sait parfaitement à quoi s'en tenir sur le *Doryphora* et ses ravages. Il n'a pas détruit la culture des pommes de terre en Amérique; la preuve est qu'elles n'ont jamais été à aussi bas prix que dans ces dernières années, alors que le terrible insecte a envahi tous les États de l'Est et est arrivé jusqu'au bord de l'Océan Atlantique.

Le numéro du 13 juin courant du *New-York semi-Weeklytimes*, que j'ai sous les yeux donne les prix des provisions de la semaine antérieure au 12 juin courant. J'y remarque que les pommes de terre s'y sont vendues suivant leurs sortes, qualités et choix aux prix suivants : *Early rose* (nouvelles) £ 1,25 à 2, par baril de 196 livres (90 kil.) (fr. 6,50 à fr. 10,50). *Peachblows*, belles qualités, £ 2 à 2,50 (fr. 10,50 à 13). *Nova scotia* (vieilles) première qualité, £ 3 (fr. 15,75). — La marchandise est très-abondante, dit le rapport.

Ce serait déjà une raison tout au moins de se défier des exagérations d'il y a quatre ans.

Mais depuis quatre ans, l'Angleterre continue à recevoir d'énormes quantités de pommes de terre américaines et canadiennes; elle n'a pris aucune mesure restrictive de ce commerce et cependant elle est de trois journées de navigation à vapeur plus rapprochée que nous des côtes infectées par le *Doryphora*; elle reçoit vingt navires, cinquante peut-être, d'Amérique lorsque nous en recevons un seul; les chances de débarquement du terrible animal sont donc cent fois plus grandes que chez nous, et cependant nulle invasion n'a eu lieu, les Anglais sont fort tranquilles et ne se soucient pas de suivre les conseils des terroristes.

Il est vrai qu'on a annoncé, à grand fracas, une invasion du dangereux coléoptère en Allemagne en 1877. Une expédition militaire en règle y a même été faite contre le malheureux champ de pommes de terre accusé de recéler le vorace animal. Le champ recéleur a été semé de sciure de bois sur plusieurs centimètres d'épaisseur; du pétrole a été versé sur cette matière combustible et le champ ainsi préparé a été incendié pour servir d'exemple à tous ceux qui auraient l'audace de l'imiter; il a été, par cette opération, rendu stérile pour plusieurs années.

Quant au coléoptère ou à ses larves, personne ne les a vus et beaucoup de

gens peu crédules prétendent que l'insecte saisi et envoyé sous verre, à Berlin, n'était qu'une grosse bête de la Vierge orange, pointillée de noir comme on en rencontre des millions dans notre propre pays.

Je ne me prononcerai pas sur ce point délicat, je constate seulement que la frayeur de l'invasion a fait, en Allemagne comme ailleurs, place à une grande indifférence.

Le Gouvernement aurait laissé tomber la loi sans dire mot, que personne, pensons-nous, n'eût songé à réclamer.

La section centrale a autorisé son rapporteur à entrer dans ces quelques considérations afin de justifier l'amendement qu'elle propose au projet de loi, celui de limiter à deux années la durée de la prorogation au lieu de trois proposée par le Gouvernement.

Les sections n'ont émis aucun avis ni fait aucune question sur le projet de loi, sauf la cinquième qui a demandé le tableau des prix des pommes de terre sur le marché de New-York depuis cinq ans, et si le Gouvernement est bien certain de l'exactitude des faits allégués d'invasion du *Doryphora* en Allemagne. La cinquième section seule a rejeté le projet de loi par parité de voix.

La section centrale, après discussion, repousse la proposition d'un membre de limiter à une année la prorogation des pouvoirs du Gouvernement, mais elle pense que d'ici à deux ans l'administration aura pu se renseigner complètement sur la nécessité de lui maintenir des pouvoirs exceptionnels qui ne sont justifiés que par des craintes peut-être exagérées et non par des faits irrécusables.

L'importation libre ou non des pommes de terre d'Amérique importe peu à l'intérêt de l'alimentation à bon marché de nos populations. En général, le prix de ces tubercules est plus élevé sur les marchés américains que sur les nôtres ; mais l'agriculture belge n'est pas sans un intérêt direct et immédiat dans la question. Plusieurs variétés de pommes de terre d'Amérique, outre qu'elles sont excellentes et d'un grand rapport, sont ou paraissent être indemnes de la maladie des pommes de terre qui, pourtant, a sévi autrefois dans ce pays, avec plus d'intensité encore qu'en Europe. Il y aurait donc un grand avantage pour nos agriculteurs à pouvoir se procurer directement, dans ce pays, les semences de ces variétés sans être obligés de les demander en détail et à grands prix sans certitude de la provenance et de la qualité fournie, chez les grainetiers anglais ou français.

Il y aurait d'autant moins de danger à donner des facilités pour l'introduction de ces graines, que le *Doryphora*, comme le hanneton, son congénère, ne vit qu'au printemps à l'époque de la pousse des pommes de terre ; plus tard il disparaît et n'existe plus qu'à l'état de chrysalide dans le sol. On pourrait donc, par un examen minutieux des graines introduites en novembre, décembre, janvier, février ou mars, mois pendant lesquels il n'y a aucun danger quelconque de transporter des insectes vivants, s'assurer qu'aucune chrysalide n'est introduite en passant à l'eau bouillante, par exemple, les terres, poussières ou barils qui pourraient contenir ces germes.

Il serait de la plus haute importance pour nos cultivateurs d'être mis en possession en quantités suffisantes de graines de pommes de terre indemnes

de cette maladie bien autrement terrible qui, depuis trente-quatre ans, occasionne des dommages beaucoup plus désastreux que n'a jamais pu le faire le *Doryphora decemlineata* des entomologistes.

La section centrale appelle l'attention du Gouvernement sur ce point, et, afin de lui donner le temps nécessaire pour étudier complètement la question, elle propose à la Chambre d'adopter le projet de loi pour le terme de deux années qui prendraient cours le lendemain de la promulgation de la présente loi et qui prendraient fin au 1^{er} octobre de 1881, époque de l'année où l'insecte a cessé son évolution vitale en Amérique et se trouve enfoui dans le sol.

Le présent projet de loi ne pouvant être promulgué avant le 1^{er} juillet, date de la fin des pouvoirs qu'elle doit proroger, la section centrale a dû modifier le libellé du projet afin de le faire concorder avec le fait.

Le Rapporteur,

AD. LE HARDY DE BEAULIEU.

Le Président,

LÉOPOLD DE WAEL.

PROJET DE LOI.

ARTICLE PREMIER.

La loi du 20 février 1875, qui autorise le Gouvernement à prohiber l'importation et le transit de pommes de terre de provenance suspecte, est remise en vigueur pour un terme expirant le 1^{er} octobre 1881.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le jour de sa publication au *Moniteur*.
